



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-115051>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-115051**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Sytral Mobilités - Transport

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20009638600020

Ville : Lyon

Code postal : 69487

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1531896>

Identifiant interne de la consultation : 23M0077

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : unitemarches@sytral.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : -La lettre de candidature (imprimé Dc1 ou document équivalent) permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques. - Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail ou rubrique F du Dc1 dûment cochée. - Preuve de l'inscription sur le registre professionnel ou le registre du commerce pertinent de l'état membre dans lequel il est établi : Numéro Siret ou numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels pertinents
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** -Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; -Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché ; -Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Les niveaux minimaux de capacités techniques et professionnelles exigés sont les suivants : -Capacité à réaliser des travaux de génie civil (tranchées, fourreaux, massifs), -Capacité à fournir et mettre en oeuvre des équipements de sécurité de type barrière, portillon, clôture de type barreaudages, -Capacité à fournir et mettre en oeuvre de système de contrôle d'accès y compris basé sur des technologies type Lapi, - Capacité à fournir et mettre en oeuvre de systèmes de vidéosurveillance numérique (caméras Ip, réseau de télécommunication, systèmes vidéo centraux y compris fonctions de détection d'intrusion) et de connexions optiques Ces 4 capacités pourront être attestées par une sélection de références ou par tout moyen

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 13/11/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique : 35% Transition écologique et responsabilité sociétale des entreprises : 5% Prix : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Sécurisation périmétrique des sites UT Les Pins et UT Vaise

Code CPV principal - Descripteur principal : 45200000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation est passée selon la procédure adaptée de type ouvert en application du 1° de l'article L2123-1, 1° de l'article R2123-1 et articles R2123-4 à R2123-6 du Code de la Commande Publique. Le marché prend effet à compter de sa notification et se termine à la plus tardive des deux dates suivantes : -Fin de la garantie de parfait achèvement -Ou clôture des comptes. Le délai d'exécution du marché est de 12 mois à compter de la date de notification. La date prévisionnelle envisagée de début d'exécution est fixée à décembre 2024. L'acheteur pourra engager des négociations selon les modalités définies au Règlement de la Consultation

Lieu principal d'exécution du marché : Agglomération lyonnaise 69000

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Contacter au préalable Thibault Curzillat Chargé de projets Courants faibles Keolis Lyon Direction de la Maintenance Patrimoniale 41 Rue de la Poudrette 69120 Vaulx-En-Velin Tél. : 04 69 66 82 09 / 06 14 50 06 11 tcurzillat@keolis-lyon.fr

Autres informations complémentaires : >_Il appartient au candidat de prouver par tout moyen sa capacité à répondre aux besoins du marché. Le candidat pourra en particulier prouver, par tous moyens de preuve d'équivalence, l'atteinte des seuils minimaux. L'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres d'un groupement est globale. En application des articles R2142-3 et R2143-12 du code de la commande publique, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

>_Selon les dispositions de l'article R2143-4 du CCP, l'acheteur accepte que les candidats présentent leur candidature sous la forme d'un DUME (document unique de marché européen) en lieu et place de l'ensemble des documents et renseignements justifiant de leurs capacités. Dans ce cas, il est précisé que l'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer dans le DUME qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci. Le DUME devra obligatoirement être rédigé en français. Les candidats pourront présenter leur candidature sous la forme d'un DUME en suivant les instructions figurant en annexe du Règlement de la Consultation.

>_La Valeur technique est décomposée en 3 sous-critères pondérés comme suit: SC1-Qualité et pertinence de l'organisation et de la planification : pour 30% de la note technique globale, SC2-Qualité et pertinence de la méthodologie : pour 30% de la note technique globale, SC3-Qualité et pertinence de la solution proposée et des matériaux : pour 40% de la note technique globale. >_La présentation de variante à l'initiative du candidat est autorisée sous réserve du respect des exigences suivantes : -La réponse à l'offre de base est obligatoire. -Le nombre maximal de variantes autorisées est de 1. -L'offre variante doit respecter les exigences minimales figurant au RC. -L'offre variante est une offre à part entière et doit comporter les mêmes pièces que celles demandées à l'offre de base avec la précision «offre variante»

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/10/2024